

Mise à disposition du Document d'enregistrement universel

Paris, le 9 mars 2021

Natixis informe le public que le Document d'enregistrement universel 2020 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mars 2021 sous le n° D.21-0105.

Le Document d'enregistrement universel 2020 intègre le rapport financier annuel 2020 et le rapport sur le gouvernement d'entreprise 2020.

Le Document d'enregistrement universel 2020 peut être consulté dans l'espace Communication Financière du site Internet de la Société (www.natixis.com > Nos Investisseurs et actionnaires > Données et publications financières > Documents d'enregistrement universel / Documents de référence et Pilier III) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).